

The OSCE Secretariat bears no responsibility for the content of this document and circulates it without altering its content. The distribution by OSCE Conference Services of this document is without prejudice to OSCE decisions, as set out in documents agreed by OSCE participating States.

PC.DEL/91/22
28 January 2022

Original: FRENCH



Conseil Permanent nr.1352

**Déclaration prononcée par l'Ambassadeur Didier Nagant de Deuxchaisnes
Représentant permanent du Royaume de Belgique à l'OSCE**

à l'occasion de la Journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de la Shoah

-Vienne, 27 Janvier 2022 –

Madame/Monsieur la/le Président(e),

La Belgique s'aligne sur la déclaration prononcée par l'Union européenne et souhaite, compte tenu de l'importance de l'occasion, ajouter quelques mots à titre national.

La Belgique est un membre actif de l'Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste (IHRA) et continue à s'engager activement dans la lutte contre l'antisémitisme.

Avec la disparition des derniers survivants et témoins directs de la Shoah et des persécutions nazies, la pérennité du devoir de mémoire et l'enseignement de l'histoire acquièrent une dimension d'autant plus capitale. Les futures générations ne peuvent ignorer les événements monstrueux qui se sont passés sur notre continent il y a un peu plus de 70 ans.

Les tendances à la minimisation, à la déformation et à la réécriture des faits historiques ouvrent la porte à une banalisation inacceptable de la période la plus sinistre de notre passé. La lutte contre le négationnisme et pour le respect de la mémoire et de la vérité est un combat collectif permanent. À cet égard, la Belgique coparraine la résolution aux Nations-Unies sur la négation de l'Holocauste.

Dans ce contexte, la Belgique attache une importance particulière aux efforts d'éducation, de préservation, de commémoration et de recherches historiques, comme entre autre – à titre d'exemple – ceux déployés au mémorial « Caserne Dossin », musée et centre de documentation sur l'Holocauste et les droits humains.

Du mois de juin 2021 au mois de juin 2022, la Belgique exerce la présidence de la Commission internationale des Archives Arolsen, le plus important centre d'archives et de documentation sur les personnes disparues, concernant 17,5 millions de victimes des persécutions du régime nazi.

Pour pérenniser le souvenir et retisser un lien avec les descendants des personnes persécutées et disparues, la Belgique a décidé de s'associer à la campagne #Stolen Memory des Archives Arolsen, une exposition mobile présentant une série d'effets personnels non réclamés à côté de courtes biographies des victimes. Cette campagne a déjà eu le mérite de permettre à 600 familles de renouer avec leurs proches disparus sans laisser de traces et, partant, de maintenir vivante leur mémoire.